

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 32

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Changement de local. — Augmentations et allocations. — Allocations complémentaires. — Assurance-accidents. — L'école vaudoise vue par la Commission de gestion. — Nécrologie : Alb. Roulier. — Journée des Petits chanteurs de la Côte — Association des directeurs de chant. — Genève : U. I. G. : Allocations. — Oeuvre suisse des lectures. — Société de travail manuel. — Groupe des éducateurs protestants. — Neuchâtel : Mise au concours. — Nos sections en 1944. — Jura : Nécrologie : A. Berlin-court. — Informations : Travaux manuels et réformes scolaires. — Concours. — Collecte des fruits. — Bibliographie.*

Partie pédagogique : L. Cornuz : *Hommage in memoriam à la doctoresse Olivier. — Ad. : L'éducation de la femme. — Problèmes alimentaires. — Récitation : La jeune malade. — Les confitures. — Maman. — La guêpe et l'abeille. — Fruits. — Automne. — En plein air : J. J. Dessoulavy : Quelques exercices d'essence scout.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CHANGEMENT DE LOCAL

La Société des Commerçants, de qui nous avons loué le local de Mauborget, a dû le reprendre, vu l'extension de son activité. A cause de la pénurie de logements à Lausanne, et malgré de longues recherches, il nous a été impossible de trouver quelque chose qui nous convienne exactement.

Provisoirement, le bureau de la S. P. V. est au Grand-Chêne, Restaurant Bock (1er étage, entrée par le corridor).

L'heure à laquelle le comité reçoit les collègues ne change pas : chaque samedi, de 16 à 17 heures. Comité central.

AUGMENTATIONS ET ALLOCATIONS

Répondant à une demande, à lui adressée par le comité central, le département de l'Instruction publique nous écrit ce qui suit :

« Nous avons l'avantage de vous informer qu'à partir du 3e trimestre 1945, les membres du corps enseignant primaire toucheront leurs allocations en même temps que leurs augmentations pour années de service. »

Nous sommes heureux de communiquer cette réponse à nos collègues, particulièrement à ceux qui sont éloignés des chefs-lieux de district. Comité central.

ALLOCATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ainsi, c'est à l'unanimité que le Grand Conseil, dans sa séance du 4 septembre, a adopté les propositions du comité de la fédération concernant l'octroi d'allocations complémentaires d'automne 1945 à toucher le 15 octobre et dont voici le montant :

Marié : Fr. 300.— ; célibataires : Fr. 250 ; retraités mariés, veufs ou veuves avec enfants, dont le revenu est égal ou inférieur à Fr. 5 000.— :

Fr. 100.— ; retraités célibataires ou veuves sans enfants dont le revenu n'excède pas Fr. 3 500.— : Fr. 50.—.

Nous remercions le Grand Conseil qui a bien accueilli cette requête, ainsi que Me *Alf. Margot* qui l'a présentée et défendue avec à propos.

A. Chevalley.

ASSURANCE-ACCIDENTS S. P. V.

Je vous rappelle la circulaire et les bulletins d'adhésion que vous avez reçus au début du mois. Afin de me simplifier la tâche, je prie nos membres qui désirent adhérer au contrat de m'envoyer sans trop tarder leur bulletin, indépendamment de la date fixée pour le départ de l'assurance, soit le 1er octobre.

Je me permets de vous donner les précisions suivantes :

1. L'assurance vous couvre dès le paiement de la prime qui est annuelle, échéance le 1er octobre. Vous recevrez donc un bulletin de versement dûment rempli. Les polices partant le 1er septembre de cette année paient une prime pour 13 mois.

2. Les taux pour les épouses et les enfants sont au dos des bulletins respectifs.

3. La validité de la police pour enfants peut se prolonger jusqu'à 18 ans si ceux-ci continuent leurs écoles.

4. L'indemnité journalière ne peut être supérieure à 1 1/2 % du total des sommes décès et invalidité.

5. Nos membres qui sont à la veille de leur retraite peuvent profiter des tarifs proposés. Toutefois, suivant leurs occupations futures, ils seraient assurés alors pour la totalité des risques et une surprime serait demandée (maximum 30 % d'augmentation). Je leur recommande de fixer une indemnité journalière partant le premier jour, mais minime, la retraite étant garantie.

6. Les affiliés aux secours mutuels, section S. P. V., classe C, ont avantage à fixer une indemnité journalière supérieure, en compensation des frais médicaux déjà garantis. Il est vrai qu'on peut les prendre en supplément.

7. Les frais médicaux partent dès le premier jour : 100 % et en cas d'hospitalisation, indemnité maximale Fr. 6.— par jour.

8. La surprime pour alpinisme et ski au-dessus de 3 000 m. est la suivante :

| | décès | inval. | alloc. | frais |
|------------------|-------|--------|--------|-------|
| | 1 000 | 1 000 | jour. | méd. |
| 1 mois par année | 0.40 | 0.25 | 0.40 | 3.— |
| 3 mois par année | 0.60 | 0.40 | 0.60 | 6.— |
| Été (1.6.-31.10) | 0.80 | 0.50 | 0.80 | 8.— |
| Toute l'année | 1.— | 0.80 | 1.— | 10.— |

Ceci se calcule en rapport avec les sommes choisies dans votre contrat.

Pierre Jaquier.

L'ÉCOLE VAUDOISE

vue par la Commission de gestion

Le rapport de la sous-commission chargée d'examiner la gestion de l'Instruction publique est dû, cette année, à la plume du député Albert Wulliamoz, de Bercher. Quelques appréciations méritent d'être relevées. Le rapport rappelle d'abord l'art. 2 de la loi du 19 fév. 1930, précisant le but de l'école primaire. Or, malgré le « handicap » sérieux créé par les nombreuses « relèves », le personnel enseignant a compris sa tâche, l'a accomplie avec persévérance et conscience. Le rapporteur se plaît à le relever et pour souligner le « magnifique effort » accompli par les instituteurs vaudois, il cite une heureuse initiative de notre collègue Burnier, d'Ogens. Un certain nombre de classes reçurent la visite de la sous-commission qui, partout, remporta la meilleure impression. Ce lui donne l'occasion de faire de judicieuses remarques tout à l'honneur des maîtres primaires et primaires supérieurs qu'elle vit à l'œuvre.

L'enseignement ménager fait particulièrement l'objet de la sollicitude de la sous-commission regrettant que le délai de dix ans imparti aux communes pour organiser cet enseignement soit largement dépassé sans que toutes les filles de 15 ans « ne bénéficient pas de cette préparation indispensable à l'art culinaire tout comme à leur rôle de future maîtresse de maison ».

Quant aux classes primaires supérieures, « les possibilités de développement qu'elles offrent aux élèves studieux de 13 à 16 ans représentent un vrai trésor que ni les vers ni la rouille ne doivent altérer... Parallèlement à l'extension des connaissances, les maîtres conduisent la « sélection » qui leur est confiée vers l'idéal de ce qui est noble, vertueux, élevé. C'est un bienfait immense pour notre jeunesse. L'enseignement secondaire et universitaire demande au peuple vaudois un sacrifice financier très important. L'équité commande que les classes primaires supérieures bénéficient d'une égale faveur ».

Aussi la sous-commission dépose-t-elle une observation ainsi conçue :

Le Conseil d'Etat est invité à encourager par tous les moyens (conférences, subsides spéciaux, formation de nouveaux cercles scolaires) et selon un plan d'ensemble, l'enseignement primaire supérieur, notamment à la campagne.

Relevons en passant la réponse du Conseil d'Etat :

79 classes primaires supérieures existent actuellement dans le canton de Vaud. Une quinzaine de classes (13 depuis 1939) se sont ouvertes au cours de ces douze dernières années. Un seul district n'en a pas, celui de Rolle, la région de la Côte bénéficiant de l'enseignement donné par trois collèges communaux (Rolle, Aubonne et Nyon). Les districts d'Echalens, Grandson, la Vallée et Nyon, à côté d'un collège communal ne possèdent qu'une classe primaire supérieure. L'autorité scolaire cantonale poursuivra ses efforts en vue de réaliser l'enseignement primaire supérieur dans les régions qui ne l'ont pas encore et où il se révèle nécessaire.

A propos des manuels d'enseignement, le rapport accorde « une mention spéciale au nouveau livre d'histoire de M. Chabloz, maître primaire supérieur ».

En terminant la partie du rapport traitant de l'école primaire, M. Wulliamoz parle « d'un échange de vues avec le comité de la S. P. V. ». Laissons-lui la parole.

« Conscients de l'importance de la mission « d'éducateurs » qui leur est confiée, nos instituteurs et institutrices ont le plus vif désir de collaborer au développement harmonieux des élèves qui leur sont confiés. Dans ce but, dit la S. P. V., le département de l'Instruction publique pourrait tenir compte dans une mesure plus large des vœux du corps enseignant en fonction et des travaux de la Société pédagogique vaudoise, dans le sens d'une collaboration communautaire.

» La création de classes dites d'expérimentation serait utile à fournir des bases sûres aux réformes en cours et à venir car, à côté de l'enseignement régulier et obligatoire, des sondages pourraient « déceler » dans le programme ce qui correspond le mieux à chaque âge de nos enfants.

» Enfin, la S. P. V. rappelle les deux observations admises par la commission de gestion de 1944, soit :

a) l'organisation des loisirs pour les écoliers et les jeunes gens des villes ;

b) l'assurance des élèves et des maîtres contre les accidents professionnels. »

Il est de notre devoir de remercier la sous-commission et son rapporteur de leur compréhension des besoins de l'école et de leur amabilité envers le corps enseignant.

C. G.

NÉCROLOGIE

† **Albert Roulier.** 1873-1945. Le 26 août dernier se répandait dans le corps enseignant lausannois la triste nouvelle : *Albert Roulier n'est plus !* Et la sympathie de tous allait, profondément attristée, à l'épouse dévouée, qui fut institutrice, à son fils et à sa fille, nos collègues en fonctions. Dans tout le canton, à *Yvonand*, où Albert Roulier naquit en 1873 ; à *Grancy*, où il enseigna pendant 14 ans, dès sa sortie de l'Ecole Normale ; à *La Rippe*, où il poursuivit pendant 21 ans sa fructueuse carrière pédagogique ; à *Lausanne*, où il planta sa tente en prenant sa retraite, partout fut grande la surprise et impressionnante l'émotion. Car celui qui était enlevé brusquement à notre affection avait joué sur la scène de l'Ecole vaudoise un rôle des plus en vue.

Il avait contribué à doter celle-ci d'un de nos premiers manuels d'arithmétique cantonaux, puis avec le concours de son ami Alfred Regamey, d'un manuel d'histoire suisse qui innovait et marquait une étape. De 1917 à 1920, il avait été le bulletinier modèle du comité de la S. P. V. Les représentations théâtrales des écoliers lui devaient ses petits volumes *Pour les fêtes d'enfants*, et *Pour amuser nos parents*. Pour plusieurs des numéros de notre livre de musique vaudois *Chante jeunesse*, la Commission avait eu le privilège de sa collaboration. Un congrès pédagogique avait applaudi sa malicieuse et spirituelle pièce *Monsieur l'inspecteur*. Les sociétés villageoises faisaient leurs délices de ses nombreuses compositions scéniques... cependant que les lecteurs de l'ancien *Ami des*

instituteurs et de l'*Educateur* appréciaient sa prose ou ses vers, et que tout le canton savait par cœur sa fameuse chanson : « On n'est pas Vaudois pour des prunes ».

Quelle activité ! Quel dynamisme ! Encore ne citerons-nous, dans ce périodique scolaire, que pour mémoire les articles nombreux qu'il signa des pseudonymes *E. C. Thou*, *Jules au Greffier*, *Jag* ou *Grattesillon*. Et *Sami*, en patois, car il fut aussi un patoisant distingué.

Il est tombé la plume à la main, cette plume si fine, si courtoise, si délicate, que jamais ne souilla un propos malséant ou désobligeant pour quiconque.

« Paix ! Méditation ! Travail ! » Trinité qui a fait l'unité de la vie de ce modeste, vie si pleine, si utile, si bien équilibrée. Un bel exemple ! Et combien cruel fut ce subit départ.

A qui mieux qu'à lui pourrait s'appliquer ce vers du poète :

« Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour. »

C.

UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE

Nous nous permettons de signaler à nos collègues la **Journée des petits chanteurs de la Côte**, qui aura lieu à Morges, le dimanche 23 septembre. Dès 14 h. 30, deux concerts simultanés, au Temple et au Casino, donneront aux directeurs de chant des districts de la Côte l'occasion de faire entendre leurs groupements. Après un cortège en ville, à 17 h., ce sera, dans le magnifique cadre de l'Arsenal, des chœurs d'ensemble par plus de 1000 petits chanteurs.

Le prix des places est de Fr. 1.20 (enfants Fr. 0.80), taxe comprise ; programme Fr. 0.30. Un train spécial sera mis en marche sur le parcours Nyon-Morges et retour.

Si nous attirons l'attention sur cette tentative d'accroître chez les enfants le goût du chant d'ensemble, c'est que nous espérons que cette manifestation d'un genre nouveau en suscitera d'autres dans le canton.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

L'assemblée annuelle est fixée au mercredi 19 septembre prochain, à 14 h. 30 (Aula de l'Ecole normale). Mlle Marie-Louise Rochat développera un sujet qui devrait être la principale préoccupation d'un directeur de chant, à savoir l'émission de la voix chantée. La sympathique artiste lausannoise montrera au moyen d'exercices pratiques comment on peut faire progresser rapidement les sociétés dans ce domaine.

Puis M. Paul Kletzki, le prestigieux chef polonais dont les journaux viennent de faire un nouvel et unanime éloge à propos des semaines musicales internationales de Lucerne, parlera de la direction d'un ensemble vocal. Rassurez-vous : l'artiste est doublé d'un pédagogue qui sait se mettre à la portée de tous et qui connaît les besoins des chefs de chœurs. C'est donc une occasion unique de perfectionnement qui se présente pour les directeurs vaudois.

Le comité.

GENÈVE

U. I. G.

ALLOCATIONS

Où en sommes-nous ?

Au début du mois de juillet, M. Perréard avait convoqué dans son bureau les représentants des divers groupements auxquels le personnel cantonal se rattache. Notre fédération s'était rendue à cette entrevue considérée par elle comme une séance d'information et d'échanges de vues éventuels n'entraînant pas la prise de position définitive. L'essentiel de l'exposé de M. Perréard a été relaté en son temps ; nous n'y revenons pas.

Depuis, les événements ont marché grand train :

1. La Fédération a été sollicitée d'entrer dans un cartel interprofessionnel intégrant toutes les organisations qui touchent le fonctionariat cantonal ;

2. Ce cartel, à son tour, est sollicité d'entrer dans un autre cartel intersyndical qui comprendrait, outre le précédent, toutes les organisations du personnel de la Ville et des Services Industriels. Ce sont les dirigeants de ces derniers organismes qui tenaient à ces contacts en vue de présenter des revendications uniformes, tant aux autorités municipales que cantonales.

Au cours de la dernière séance commune, l'entente s'est réalisée pour demander une allocation extraordinaire d'automne doublée par rapport à la précédente.

3. Entre temps, la grève des « tramelots » a eu comme conséquence immédiate d'inciter le Conseil d'Etat, appuyé favorablement (paraît-il) par le Conseil Administratif, à présenter le nouveau projet d'allocations extraordinaires d'automne, tel qu'il a paru dans la presse. Ce projet constitue un moyen terme entre les premières intentions de M. Perréard et nos revendications actuelles.

Sans avoir à nous prononcer sur la procédure à laquelle le personnel de la C. G. T. E. a dû recourir pour faire valoir ses droits, nous ne pouvions que l'appuyer sans réserve quant au fonds de la question revendicative et nos délégués l'ont fait. D'autre part, de son côté, le Conseil d'Etat, organe de conciliation entre les deux parties, ne pouvait pas proposer une allocation extraordinaire d'automne de Fr. 300.— au personnel des tramways sans proposer ipso facto au Grand Conseil et à la Ville au moins Fr. 300.— pour les salaires jusqu'à Fr. 6 000.—, Fr. 225.— de Fr. 6 000.— à Fr. 8 000.— et Fr. 150.— au-dessus de Fr. 8 000.— de salaire du personnel des Services publics genevois. La grève des « tramelots », qui s'est déroulée dans l'ordre et la dignité, aura déjà eu d'heureuses répercussions sur notre propre sort. Espérons vivement qu'elles continueront à se faire sentir lors de l'établissement définitif des allocations pour 1946. M. Perréard a fait de grands pas en avant, reconnaissons-le sans ambages ; puisse-t-il en faire d'autres

encore ! Nous le souhaitons ardemment. A ce propos, le Conseil d'Etat ne manquera pas de constater que des fonctionnaires qui se réclament d'une idéologie bien définie, particulière, qui est censée trouver son expression politique dans l'un ou l'autre des partis de la majorité gouvernementale, adhèrent activement au nouveau cartel ; nous pensons en particulier aux syndicats chrétiens-sociaux et autonomes. Touchante unanimité pour constater que la situation matérielle du fonctionariat est souvent tendue, parfois intenable !

G. B.

VENTES DE L'ŒUVRE SUISSE DE LECTURES

Voici résumés en quelques considérations, les résultats des ventes que nous avons organisées au printemps 1945 : la première assumée par notre collègue Lagier pour les écoles de la ville, en l'absence de M. Uldry et de moi-même, tous deux mobilisés ; la seconde pour les écoles de la campagne comme pour celles de l'agglomération.

Nous avons vendu au total 6 157 brochures et nous en avons distribué 1 407 gratuitement. Tous les collègues qui avaient bouclé leur compte à temps ont dû recevoir ces brochures gratuites à distribuer aux élèves méritants. Les autres les recevront à la rentrée, en septembre. A ce propos, nous insistons sur l'aubaine que constituent ces brochures pour le maître qui a l'intention de récompenser ses bons élèves.

Le détail des comptes fera l'objet d'un rapport au comité de l'U.I.G.

C'est certainement la brochure « Le petit gars du maquis » qui a remporté le plus de succès. « Agpa », lui aussi, a été très demandé.

A tous points de vue, cette double vente a été un succès. Elle est bien supérieure à celle de 1944. Et c'est grâce à vous, collègues, qui n'avez pas craint de vous mettre un travail supplémentaire sur les bras... mais c'est pour le bien de notre jeunesse. Nous vous en remercions sincèrement et nous osons espérer que vous continuerez à nous assurer votre collaboration pour les ventes à venir.

Pour l'O. S. L., centrale de Genève :

J.-J. Dessoulavy.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

I. Sortie automnale de sciences naturelles

Jeudi 20 septembre 1945 : rendez-vous à 14 h. 30 devant le temple de Genthod (pour les piétons, train à Cornavin, à 14 h. 08).

Programme : exercices d'observations et de déterminations dans la Réserve scolaire de Versoix, sous la conduite de nos ex-collègues, MM. E. Dottrens et J. Simonet.

Les collègues qui possèdent des bouquins de détermination (fleurs, arbres, animaux), ainsi que des jumelles et une loupe sont priés de s'en munir.

Retour : arrivée à Cornavin à 18 h. 24 ou 18 h. 59.

II. Visite au jardin botanique

Samedi 29 septembre : rendez-vous à 14 h., entrée principale du Jardin bot., route de Lausanne.

M. Ch. Bæhni directeur du Conservatoire et du Jardin botaniques commentera, à notre intention, une visite du Jardin consacrée à l'étude des arbres.

Chacun — membre ou non membre de notre groupement — est cordialement invité à prendre part à ces deux sorties.

Le comité.

GROUPE DES EDUCATEURS PROTESTANTS

Samedi 22 et dimanche 23 septembre 1945,

Retraite à l'Abbaye de Presinge

Sujet : Le rôle social de l'école.

Orateurs : samedi 22, à 17 h. 30, M. le pasteur André Bouvier ; dimanche 23, à 14 h., M. Emile Métraux, Tuteur général.

Cordiale invitation à tous les membres du corps enseignant que cela intéresse.

Départ samedi : Rive, 16 h. 37.

NEUCHATEL

MISES AU CONCOURS

Travers. Poste *d'instituteur*.

Les Verrières. Poste *d'institutrice*.

Entrée en fonctions : 1er octobre 1945. Délai des inscriptions : 15 septembre 1945.

NOS SECTIONS EN 1944

Pour achever notre tour d'horizon dans la vie de nos sections (*Bull.* du 18 août) au cours de l'exercice 1944, suivons-les maintenant pas à pas dans les manifestations dont leurs rapports se font l'écho. Ces quelques notes faisant suite au rapport du comité central paru ici même (No du 4 août) permettront de juger de l'activité de la S.P.N. dans tous ses secteurs.

Val-de-Ruz. Commençons la ronde par la plus faible, numériquement, de nos six sections, celle du Val-de-Ruz. Elle a été plus particulièrement malmenée par les contrariétés du moment. Son président, M. Paul Grandjean, pour déférer aux vœux réitérés du comité central, avait élaboré un ravissant programme d'action.

Il devait emmener son monde au Bois des Lattes pour étudier, sous la direction du Dr Ischer, la biologie si curieuse de cette oasis du haut-marais neuchâtelois. Dans le manoir où erre encore l'ombre de Guillemette de Vergy, cette « gente dame de Valangin », un de nos écrivains se proposait d'évoquer quelques pages d'histoire locale. Enfin, Henri Guillemain, l'étincelant causeur qui a fait le tour de tous nos districts, avait son nom inscrit au programme.

A cet attrayant menu, il faut ajouter un plat encore, le seul d'ailleurs qui ait été servi, c'est l'assemblée annuelle réglementaire corsée d'une causerie par M. Ch.-H. Barbier, journaliste. De tout le reste, la mobilisation, le mauvais temps, les services de relève ne firent qu'un pauvre amas d'illusions.

Mais les vents ont changé; la paix est réapparue, apportant la promesse d'une existence plus stable. Le président Grandjean peut reprendre ses plans sans craindre de travailler dans le vide. Et nous voulons espérer avec lui qu'en toute circonstance, ses administrés « auront à cœur de répondre avec empressement aux convocations qui leur seront adressées ».

Val-de-Travers. Le rapport de cette section nous est parvenu accompagné de celui de l'exercice 1943. Pour ce dernier, nous nous bornons à accuser réception et à excuser le léger retard de douze mois qu'a subi son envoi.

Un peu plus favorisée que la précédente, la section du Val-de-Travers s'est réunie trois fois.

Son assemblée générale a été agrémentée d'une heure de musique avec le concours de M. André Jeanneret, notre talentueux collègue de Couvet que nous retrouvons dans une autre réunion où, en collaboration avec M. Léon Vaglio, il initie la section à la pratique de la méthode de solfège Scala.

Et pour clore, M. Rigassi, directeur de la « Gazette de Lausanne », donne une conférence « magistrale » sur ce sujet riche d'intérêt pour les éducateurs : « Le conflit des générations ».

Moins magistral, l'auditoire ne comptait qu'une poignée de magisters. L'un d'eux nous avoua en avoir eu le rouge au front, et de son côté, le président Etienne Jacot de Fleurier, écrit : « Nous étions cependant humiliés de devoir présenter cet homme éminent à un si chétif auditoire. »

Cette section qui compte dans ses rangs le président et le caissier de notre comité central nous permettra de croire que cet effondrement de zèle est tout accidentel.

La Chaux-de-Fonds. Comme nous l'avons laissé entendre, le président de cette grande section, Willy Zwahlen, a dû tremper sa plume dans une encre assez noire pour faire son rapport.

Il s'en prend à la passivité d'un trop grand nombre de membres, à l'inertie de la plupart des commissions élues par la section, au manque d'esprit corporatif qui s'est révélé dans le règlement de quelques différends d'ordre professionnel. « Nous attendons des merveilles du comité, conclut-il, mais nous n'y faisons pas confiance sitôt qu'il s'agit de cas particuliers ». Plus loin, la censure s'étend à ces sociétaires jamais satisfaits de leur comité, les mêmes assez souvent qui tournent hardiment le dos quand on leur offre de prendre en mains les rênes de l'équipage.

Le rapport s'étend longuement sur la défense de nos intérêts pécuniaires qui exige la collaboration de tous les membres. Le comité, à lui seul, ne saurait suffire à la tâche, et il doit pouvoir compter sur cet effort collectif, en ce moment même, pour faire aboutir la réorganisation des études normales sur la base des propositions arrêtées par la S. P. N.

En dépit de ces quelques grisailles, le tableau des manifestations fait honnête figure : une course, deux conférences, deux rencontres amicales, l'une au foyer du Théâtre, l'autre à Noël, une causerie, deux cours de travaux manuels, deux assemblées générales et la publication d'un numéro du « Trait d'Union ».

La section a en outre patronné trois conférences avec d'autres sociétés locales. Notons celle de M. Henri Guillemin qui a parlé de Verlaine.

(A suivre.)

J.-Ed. M.

JURA

NÉCROLOGIE

† **Arthur Berlincourt.** Le 26 juillet est décédé après de grandes souffrances M. Arthur Berlincourt, professeur et ancien proviseur du Progymnase de La Neuveville.

Né le 10 novembre 1873 à Prêles, où son père était instituteur, A. Berlincourt, breveté en 1893, enseigna à la Montagne du Droit de Sonvilier pendant 7 ans et à Bienne pendant 4 ans. Il obtint brillamment le diplôme de maître secondaire en 1904 et fut alors nommé au Progymnase de La Neuveville pour enseigner les mathématiques, les sciences naturelles, la chimie, le dessin, le chant. En 1913, il succéda au regretté J. Mury comme proviseur et remplit cette fonction jusqu'à sa retraite en 1939, retraite provisoire, les circonstances l'ayant obligé de rester en activité une année encore. A. Berlincourt ne jouit malheureusement pas longtemps et pleinement de cette retraite si méritée, et les deux dernières années de sa vie furent assombries par plusieurs événements pénibles, dont la perte de son fils aîné. Affaibli par la maladie et par une mauvaise chute qu'il fit le 10 novembre dernier, il fut terrassé par une embolie à laquelle il succomba.

Dire ce que fut la longue et fructueuse carrière pédagogique de notre collègue, mettre en relief ses qualités éminentes, sa vaste érudition, n'est pas chose facile. Enseignant avec compétence les mathématiques et les sciences, il s'intéressa toujours aux autres disciplines et rien de ce qui touchait à l'enseignement ne le laissait indifférent. Mycologue distingué, il a traduit excellemment de l'allemand un ouvrage sur les champignons, dont le 2e vol. a paru récemment. Sous sa direction avisée, le Progymnase n'a cessé de prospérer. Sa tâche ne fut pas toujours aisée, mais malgré son caractère fortement trempé et ses idées nettement arrêtées, son désir de paix et son souci des intérêts de l'école finissaient par surmonter les difficultés et concilier les points de vue les plus opposés. Cet aimable collègue, d'un commerce agréable, était toujours prêt à rendre service. Il fut plus d'une fois président de la section de La Neuveville de la S. I. B. et de nombreuses années membre du comité général de la S. P. J. Il fut secrétaire du Congrès jurassien de 1912, à la Neuveville.

En dehors de sa classe, son activité fut grande comme membre de la commission d'apprentissage, du Conseil de paroisse, de la Société d'Emulation de La Neuveville, du Comité de la bibliothèque, de la

Société de tir ; comme caissier de la Société coop. de consommation et comme directeur, 35 années durant, du Chœur d'église et de la Société de chant l'Union.

A la cérémonie funèbre, de nombreux orateurs : ses collègues, ses amis, les représentants des associations dont le défunt fit partie, rendirent un vibrant hommage à ses hautes qualités et à son travail fécond.

P. H.

INFORMATIONS

TRAVAUX MANUELS ET RÉFORMES SCOLAIRES

Le 54^e Cours normal de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire s'est terminé le 11 août. Quatre semaines durant lesquelles Coire a vu affluer quelque 530 instituteurs de la Suisse entière ; jamais ces cours n'ont connu pareil succès ! Est-ce un effet de la fin de la guerre ? Je crois plutôt que ce nombre record de participants est la preuve que le corps enseignant se rend compte que l'école suisse doit être perfectionnée, qu'un souffle nouveau doit venir aérer nos classes.

Ce souffle nouveau, ceux qui sont venus le chercher à Coire eurent raison. Dans les différents cours (pliage, cartonnage, menuiserie, sculpture, école active pour tous les degrés, biologie, physique et chimie, chant, dessin au tableau noir, etc.) chacun a pu faire preuve de goût et d'imagination, sous l'experte direction de collègues sûrs et bienveillants. Travail intéressant, productif, accompli dans une ambiance de joie communicative due surtout à ce « coude-à-coude » entre confédérés des quatre langues. Un exemple ? Dans notre cours, le professeur était un Romand, le chef de classe un Romanche, le « bout-en train » un Suisse allemand et le moins effacé un Tessinois !

Joignant l'agréable à l'utile, la Direction a eu la main heureuse en organisant de nombreuses excursions dans les Grisons à des prix vraiment exceptionnels. C'est ainsi que nous eûmes l'occasion de visiter Arosa, Davos, l'Engadine, Poschiavo, la Via-Mala.

En bref, le cours de Coire fut une vraie réussite où chacun a pu puiser un nouvel élan pour sa tâche, tout en découvrant quelques-unes des plus belles et plus pittoresques vallées grisonnes. Les Romands en sont revenus enchantés.

Az.

CONCOURS

L'enseignement de la circulation mis en vers

Il est de toute urgence d'enseigner à la jeunesse les règles de la circulation et la voix de l'école est prépondérante dans cette tâche. Des vers qui, en termes imagés et concis, évoqueraient les dangers de la route et la manière de se conduire sur la chaussée auraient une valeur éducative incontestable et seraient un moyen simple et efficace d'arriver aux résultats désirés.

C'est pourquoi l'Automobile-Club de Suisse s'adresse au Corps enseignant du pays, invitant les institutrices et les instituteurs à prendre part au concours qu'il ouvre et qui doit servir à doter les programmes scolaires de poésies ayant trait à la circulation.

Ce concours est soumis aux règles suivantes :

1. Peuvent y participer : les institutrices et les instituteurs qui enseignent, à n'importe quel degré, dans les écoles suisses.
2. Le travail doit comprendre au maximum 12 versets de 4 lignes chacun.
3. Le niveau de chaque travail pourra destiner cette poésie à l'un ou à l'autre des degrés scolaires.
4. Les points suivants devront être traités :
 - a) les dangers de la route, dans une introduction générale ;
 - b) la route ne doit être traversée qu'en cas de nécessité ; elle n'est pas une place de jeux ;
 - c) l'utilisation des passages réservés aux piétons ; la traversée d'un trottoir à l'autre doit se faire par le chemin le plus court, et l'attention doit être constamment en éveil ;
 - d) regarder à gauche, puis à droite, avant de traverser une rue ;
 - e) ne pas jouer autour d'un véhicule arrêté ;
 - f) éviter de passer trop près d'un véhicule.
5. Les travaux, et principalement ceux qui sont destinés aux degrés supérieurs, peuvent encore rappeler les règles suivantes, relatives à la circulation des bicyclettes :
 - a) rouler à droite, dépasser à gauche ;
 - b) indiquer, par les signaux usuels, tout changement de direction ;
 - c) circuler lentement lorsque le trafic est dense, aux croisements et dans les virages ;
 - d) ne pas circuler de front avec des camarades ;
 - e) utiliser les trottoirs et les bandes cyclables.
6. Le jury est composé de MM. Dr Charles Junod, directeur de l'École normale, Delémont, E. Joho, directeur du Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents, et Dr Georg Hutmacher, rédacteur de l'« Auto ». Les décisions du jury sont sans appel.
7. Deux poésies seront choisies dans chacune des trois langues nationales principales. L'une est destinée aux élèves des degrés supérieurs, l'autre à ceux des degrés inférieurs.
L'Automobile-Club de Suisse offre comme récompense :
au meilleur travail, dans chacune des 3 langues nationales principales, Fr. 100.—, et
au second travail, également dans chacune des 3 langues nationales principales, Fr. 50.—.
8. Les travaux sont à envoyer à l'Administration centrale de l'Automobile-Club de Suisse, Lauenstrasse 2, à Berne, tél. 2 08 44.
Les envois portant le nom de l'expéditeur seront sans autre éliminés. Le nom de l'auteur de la poésie doit être indiqué dans une enveloppe fermée qui sera jointe à l'envoi. Cette enveloppe devra porter une devise anonyme (motto), qui sera reproduite également sur la poésie.
9. Les envois doivent arriver à destination jusqu'au mercredi 31 octobre 1945, à 18 h.
10. L'Automobile-Club de Suisse se réserve tous droits de reproduction pour la publication de tous les travaux qu'il recevra.
A l'œuvre donc ! Participez à ce concours intéressant et utile.

COMMUNIQUÉ

Collecte de fruits pour les enfants de la montagne

La plupart des instituteurs de la campagne connaissent depuis des années la collecte de fruits de Pro Juventute, soit qu'ils aient dirigé eux-mêmes la récolte dans une commune donatrice, soit qu'ils aient distribué les pommes dans une école de la montagne.

Malgré les mauvais pronostics qui règnent à plusieurs endroits sur la prochaine récolte, une collecte aura de nouveau lieu cet automne et Pro Juventute prie le corps enseignant des régions riches en fruits de collaborer une fois de plus à cette campagne. Nous espérons que les enfants de la montagne n'attendront pas non plus cette année en vain les pommes qu'ils aiment tant et nous remercions d'avance tous nos collaborateurs et leurs aides.

Les secrétariats de district feront sous peu circuler une demande à ce sujet. Toute communication concernant la collecte projetée est accueillie avec plaisir et les secrétariats de district comme le secrétariat général sont à disposition pour de plus amples renseignements.

Pro Juventute, secrétariat général, Seilergraben 1, Zurich.

BIBLIOGRAPHIE

Crève-cœur, par Jean Morteau. — A l'enseigne du Cheval ailé. (Le livre grenat No 2).
Constant Bourquin, éditeur, Genève. Fr. 5.—.

Alphonse de Crève-cœur, fils naturel de Louis XVI ressemble étrangement à celui à qui il doit le jour. Ressemblance physique, d'abord, qui ne laisse aucun doute sur son origine ; ressemblance morale, aussi, qui fait de ce noble descendant d'un roi malheureux un être gauche, timide, timoré même. L'action de ce roman, tout d'imagination, se passe sous Louis XVIII, en grande partie à Genève. Alphonse de Crève-cœur est reçu dans l'aristocratie genevoise, dont l'auteur dévoile maintes particularités intéressantes. Des amours s'ébauchent entre le trop faible baron et une jeune beauté genevoise au cœur sec, amours au dénouement tragique. Les divers épisodes en sont comptés dans un style alerte ; le fond et la forme de ce roman d'un genre spécial ne laissent rien à désirer et en rendent la lecture captivante.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

HOMMAGE IN MEMORIAM A LA DOCTORESSE OLIVIER

Les quotidiens ont relaté, au lendemain de son décès, les principaux faits, les grandes lignes de sa vie au milieu de nous ; il serait impardonnable qu'on ne relevât pas, dans notre Educateur, ce que doivent à Madame Olivier notre école vaudoise, notre jeunesse vaudoise, la génération qui monte et à qui elle a voué, de longue date, toute sa sollicitude.

Mme Olivier, Russe de naissance, devenue vaudoise par son mariage, avait en elle cette espèce de génie qui vous pousse à faire, quoi qu'il en coûte, le Bien. La tâche n'était pas facile : ayant épousé un malade, il fallait d'abord le soigner. Médecin elle-même, elle lutta contre cette tuberculose continue, en face d'elle-même, et dans cette lutte qui paraissait inégale, c'est la doctoresse qui eut le dessus, puisque son mari, son cher et grand malade, lui a survécu.

Cette lutte contre la tuberculose, elle l'entreprit sur une bien plus grande échelle. Fonder une ligue, fonder un dispensaire, former un corps d'infirmières visiteuses et scolaires, faire mettre sur pied une loi sur la tuberculose, que voilà un cycle d'actions dont l'importance se passe de commentaires ! Et toujours en s'appuyant sur l'Autorité, en ne la contrecarrant jamais, mais en faisant des démarches sans jamais se lasser. On l'a appelée « la plus redoutable des mendiante » parce qu'il était bien difficile, quand elle voulait quelque chose, de ne pas lui dire oui immédiatement.

Ce qu'elle a fait pour les élèves de nos écoles, pour les enfants des orphelinats, des préventoria ? Elle les voulait tous plus sains, plus forts, bien préparés à la vie. Elle les voulait beaux, droits, les dents bien soignées, les poumons élargis par une bonne respiration. Elle voulait la gymnastique médicale scolaire, donnée régulièrement aux filles comme aux garçons. Ce qui l'avait frappée et peinée dans nos classes et surtout à la campagne, ce sont les dos courbés des jeunes filles, entre leur douzième et leur quinzième année, quand l'effort qu'on leur demande vient s'ajouter à l'effort de leur formation, et qu'elles n'en peuvent mais. « C'est à ce moment-là, disait Mme Olivier, que le microbe s'installe, et qu'il faut aérer la cage thoracique par quelques minutes de respiration profonde, chaque jour. La gymnastique acrobatique n'est pas indiquée à ce moment-là ; il faut tout simplement faire circuler beaucoup d'air jusqu'aux recoins des poumons... » « Et, disait-elle encore, faites le nécessaire, vous, les maîtres d'école, pour que les jeunes filles, à seize ans, s'inscrivent comme membre d'une société de secours mutuels ou autre assurance-maladie. Les garçons sont mieux partagés parce que, comme apprentis, ils y entreront d'office. Mais, ces pauvres filles, que feront-elles, si elles tombent malades, et qu'il faille demander tous les frais d'hospitalisation à leur commune ?

Le bien des enfants pauvres, souvent sans famille, n'ayant rien à attendre de personne, lui tenait à cœur. Cette maternité sociale a rempli sa vie, lui a occasionné mille peines, parfois quelques petites joies. Témoin cette enfant élevée à la Bérallaz qui, pour les 80 ans de Mme

Olivier, lui envoya comme cadeau « sans coupons » un pot de miel. Quelle charmante lettre elle envoya en retour à l'enfant reconnaissante, à qui les soins de la Doctoresse, de la « Grand'mère de la Bérallaz », avaient contribué à redonner vie, santé et joie au travail !

En relatant ces simples faits, j'ai l'impression de rester bien au-dessous de ce qu'il faudrait dire de cette femme d'élite, à l'activité débordante, à l'intelligence surprenante, au cœur rayonnant de bonté et de dévouement... Son œuvre lui survit, ses conseils nous accompagnent, et de la place d'honneur qu'elle occupe dans notre souvenir, son œil clair nous garde et nous montre la voie.

L. Cornuz.

L'ÉDUCATION DE LA FEMME

Ma chère Brigitte,

Lausanne...

Fais silence, autour de toi, en toi. Oublie un instant la lutte pour la vie, ton travail professionnel, tes projets, tes ambitions... Oublie... Descends au plus profond de toi-même, tu y retrouveras le vrai visage de la femme de toujours. Puis, prends et lis¹. Tu es prête maintenant pour comprendre.

Avec Mme E. Huguenin, tu passeras par des chemins oubliés, mais où la trace de vos pas n'est pas effacée, tu retourneras aux sources profondes et tu découvriras peut-être aussi que « la femme a perdu le sens de sa mission ».

Tu hausses les épaules ! Ecoute Vinet : « Un peuple vaut ce que valent les femmes ». Cela te fait trembler...

Un proverbe espagnol proclame : « C'est la main qui remue le berceau qui meut le monde ». — Mais, diras-tu, l'évolution, le travail professionnel nécessaire, l'indépendance matérielle... La page 112 te donnera la réplique.

« Si la profession constitue la première question que la vie pose à la jeune fille, elle est la dernière de ses préoccupations tant qu'elle n'y est pas acculée ».

N'est-ce pas charmant, et ne savons-nous pas « à quoi rêvent les jeunes filles ? »

Mme E. Huguenin met le doigt sur le défaut d'une éducation, d'une préparation à la vie qui ne tiendrait pas compte des aptitudes *ménagères*, *maternelles* et *éducatrices*, trilogie de la nature féminine.

Mets-toi maintenant à l'école d'une religieuse et regarde vivre l'institution Marguerite de Cortone à Anvers.

Je résume : Lorsqu'une jeune fille arrivait à Sainte-Marguerite, elle faisait d'abord l'objet d'un examen médico-mental approfondi qui fournissait les indications de base à sa réadaptation. Ces jeunes filles étaient presque toutes des illettrées, aussi le problème de leur instruction présentait-il des difficultés toutes particulières. La Supérieure avait compris l'intérêt sans pareil de la méthode des centres d'intérêt inaugurée par le Dr Decroly. Il s'agissait simplement de l'adapter aux intérêts des adolescentes.

¹ L'éducation de la femme. E. Huguenin, Edit. La Baconnière.

Comprenant que l'unique préoccupation de ces natures incultes était le mariage et que leur seule chance de salut résidait dans la création d'un foyer, cette religieuse, véritablement géniale, plaça hardiment les « Centres d'intérêt » que représentent pour les adolescents le mariage, le foyer et l'enfant à la base du programme d'éducation des filles dont elle avait la responsabilité.

« Elles nous arrivent vers 18 ans, raconte la religieuse, ne sachant ni lire ni écrire et ne témoignant aucun désir d'apprendre à le faire. Il faut user de détours. Nous leur demandons si elles ont un fiancé, ce qui est presque toujours le cas, et si elles désirent lui donner de leurs nouvelles ! Bien entendu, elles le voudraient, mais comment faire, puisqu'elles ne savent ni lire ni écrire ? Sur-le-champ on leur écrit le nom de leur fiancé et la jeune fille enchantée le reproduit aussitôt ; puis elle demande qu'on lui enseigne à écrire « mon cher Louis, comment te portes-tu ? » Et voilà amorcé l'enseignement de la lecture et de l'écriture par la méthode globale. En six mois, une fille arriérée apprend à lire et à écrire.

Puis vient le cahier de vie, sous forme de classeur. Une leçon sur le blé se termine par un bref résumé sur feuilles blanches. On étudie la fabrication du pain, des pâtes alimentaires et l'on copie une recette de cuisine sur papier bleu. Enfin, une leçon sur le gaspillage du pain, sur l'économie qui produit l'aisance aboutit à quelque précepte de morale écrit sur papier rose... »

E. Huguenin ne se contente pas de faire le procès de l'évolution féminine si dangereuse dans certaines de ses conséquences.

Elle construit. Elle veut combler l'abîme entre l'école et la vie. Elle prévoit les camps, cette nouvelle formule des rencontres, camps d'information, de culture, de fraternité.

Il faudrait, dit-elle quelque part, que le projet que je viens d'esquisser (chap. X) ne fût pas « une sorte de hors-d'œuvre dans un programme de formation masculine mais l'épine dorsale d'un programme de formation véritablement féminine ».

L'épine dorsale... entends-tu, Brigitte !

Le dernier chapitre s'intitule « Les choses essentielles ». Il rejoint la vignette de la couverture du livre : « Deux mains jointes ».

Ferme le livre, Brigitte, médite une des dernières phrases d'E. H. : « Si l'on pense à sainte Monique, à Florence Nightingale, force est bien de reconnaître que c'est leur spiritualité et non leur intellectualité qui leur a permis de réaliser leur mission ».

Adieu, Brigitte, le contact avec E. Huguenin m'humilie et me réjouit : celles qui viendront feront demain meilleur qu'aujourd'hui.

ad.

PROBLÈMES ALIMENTAIRES

Les rations alimentaires doivent satisfaire différents besoins de notre organisme :

- a) le *métabolisme de base* à jeun et au repos (Métabolisme = processus chimiques qui se poursuivent aussi longtemps que la vie elle-même).

- b) les besoins créés par la *digestion*, le *travail physique* et *intellectuel*.
- c) les besoins alimentaires spéciaux de la *croissance*, d'augmentation de poids, qui suit une *carence* ou une maladie.

Pour assurer le métabolisme, les aliments doivent apporter les six substances suivantes : a) les albumines, b) les graisses, c) les hydrates de carbone, d) l'eau, e) les sels minéraux, f) les vitamines.

Seules les albumines, les graisses et les hydrates de carbone renferment de l'énergie chimique, libérable par oxydation chimique. La quantité d'énergie s'exprime en calories. (La calorie est la quantité de chaleur qui élève d'un degré la température d'un litre d'eau.) 1 g. d'albumine ou hydrates de carbone fournit 4,1 Cal. ; 1 g. de graisse 9,3 Cal.

Métabolisme de base : Pour l'adulte, on compte 1 Cal. par heure et par kilogramme de poids corporel. Ainsi, un sujet de 70 kg. utilise $70 \times 24 = 1680$ Cal. par jour. La *digestion* et la résorption nécessite 14,4% de plus.

Il faut ajouter les calories utilisées par le travail : travail intellectuel 7 à 8 Cal. par heure ; écriture à la main 20 Cal. ; lecture à haute voix 30 Cal. ; travail du cordonnier 100 Cal. ; scier du bois 400 Cal. ; marcher à 8,4 km. 700 Cal.

La ration alimentaire normale pour un adulte est de 2400 Cal. par jour. Nos cartes A et B représentent 2100 à 2200 Cal. A Madrid, pendant la guerre civile, on ne disposait que de 1000 à 1200 Cal.

Le problème n'est pas seulement quantitatif, il est aussi qualitatif. Les calories doivent nous être apportées par trois sortes de nutriments : albumines (viande, poisson, œufs, lait, fromage, petits pois, fèves, haricots, lentilles), graisses, hydrates de carbone (sucre, fruits, légumes, pain, pommes de terre).

Albumine. Avant la guerre, on consommait en Suisse 96 g. d'albumine, par jour et par personne. La Commission fédérale pour l'alimentation en temps de guerre a fixé une ration de 60 à 80 g., dont la moitié devrait être d'origine animale. Actuellement, nos rations fournissent 63 g. d'albumine.

L'albumine est chère, savoureuse ; elle a un effet stimulant et provoque dans l'organisme une impression de vigueur, de fraîcheur ; elle a une grande valeur rassasiante. Son insuffisance diminue la force physique et intellectuelle, amoindrit la résistance du corps aux infections.

Graisse. Avant la guerre, nous en consommions en Suisse 100 g. Actuellement 48 g. Les huiles, le beurre, les graisses visibles totalisent 18 g. par jour ; le reste se trouve dans le lait, la viande, les saucisses et le fromage. On peut évaluer à 50-70 g le total de nos besoins physiologiques.

La graisse plaît au goût et améliore la saveur des mets. Elle a une grande valeur énergétique : 1 g. de graisse fournit 2,3 fois plus de calories qu'un gramme d'albumine ou de sucre. C'est le nutriment le plus difficile à digérer ; il inhibe la sécrétion aussi bien que la motilité de l'estomac et de l'intestin.

Les graisses nous fournissent aussi certaines vitamines : A (de crois-

sance), D (antirachitique), E (de fertilité) surtout dans la graisse du lait et du beurre. Que chacun boive tout le lait auquel il a droit !

Au point de vue de la quantité d'albumines et de graisses, nos rations alimentaires sont encore suffisantes. Si les qualités gustatives de notre alimentation d'avant-guerre étaient supérieures, leurs qualités physiologiques l'étaient moins. Avant la guerre, le sucre, la farine blanche et ses dérivés, le pain blanc et les pâtes, couvraient, avec les huiles et les graisses raffinées, traitées chimiquement le 60 % de nos besoins alimentaires. Tous ces produits sont dépourvus de sels minéraux et de vitamines. Pendant la guerre, la farine blanche représente le 15 % de la consommation totale du blé. Le pain complet riche en vitamines et en sels minéraux, les pommes de terre et les légumes constituent le fond de notre alimentation. Bien que la nourriture actuelle flatte moins notre palais, elle est de nature à réjouir les physiologistes et les médecins, car elle est sans aucun doute biologiquement supérieure.

La seule vitamine dont l'apport par les aliments est insuffisante, et l'a toujours été, est la vitamine D (antirachitique). Elle nous est fournie par l'action des rayons solaires sur notre épiderme ou par ceux des rayons ultra-violetts d'une lampe quartz. Si ces rayons font défaut, il est indiqué d'apporter aux nourrissons et aux enfants un supplément de cette vitamine sous forme de préparation pharmaceutique.

Règles pour l'alimentation rationnelle et saine, pour l'après-guerre :

1. Manger de préférence du pain bis, dont les valeurs nutritives sont incomparablement supérieures à celles du pain blanc.
2. Réduire la consommation de farine blanche, de pâtes, de sucre et de riz et les remplacer par des pommes de terre.
3. Consommer par jour au moins un demi-litre de lait et pas seulement du beurre et de la crème.
4. Consommer par jour 200 à 400 g. de légumes et au moins 200 g. de fruits, dont une partie à l'état cru.
5. Une quantité de 50 à 150 g. de viande ou de poisson est tout indiquée.

(Notes extraites d'un article du prof. A. Fleisch, « Problèmes alimentaires des étudiants et secours d'après-guerre », « Revue universitaire suisse », No 2, 1944.)

RÉCITATION

LA JEUNE MALADE

La petite oie déplumée endurait dans la basse-cour un supplice par trop barbare. Ses sœurs la poussaient de l'aile, les coqs l'attaquaient du bec, les pigeons perchés, eux-mêmes, l'éclaboussaient de leur fiente. Qu'elle semblait triste et misérable ! Elle était le souffre-douleur de toute une foule farouche. Sûrement, elle allait périr, et de ses blessures et de son humiliation.

Nous l'avons sortie des volières et lâchée, seule, dans le pré. Qu'elle se repose et se nourrisse en paix dans la vivifiante solitude !

La petite oie déplumée n'est pas heureuse dans la prairie. Elle reste, tout le jour, collée contre le grillage. Elle regarde avec adoration et tristesse les autres oies, ses sœurs les poules picorantes, les coqs discourtois, les pigeons au jabot d'orgueil, toutes ces bêtes si cruelles. Et la petite oie se lamente.

« Pourquoi me laisse-t-on seule dehors ? Pourquoi suis-je traitée comme une pestiférée ? Si je reste toujours seule, je ne trouverai pas de mari. Que l'on est méchant avec moi qui n'ai fait de mal à personne. Non, non, je ne veux pas manger. Je n'ai plus envie de vivre. »

(Fables de mon jardin)

G. Duhammel

LES CONFITURES

Le jour que nous recûmes la visite de l'économiste, nous faisons justement nos confitures de cassis, de groseille et de framboise.

L'économiste, aussitôt, commença de m'expliquer avec toutes sortes de mots, de chiffres et de formules, que nous avons le plus grand tort de faire nos confitures nous-mêmes, que c'était une coutume du moyen âge, que, vu le prix du sucre, du feu, des pots et surtout de notre temps, nous avons tout avantage à manger les bonnes conserves qui nous viennent des usines, que la question semblait tranchée, que, bientôt, personne au monde ne commettrait plus jamais pareille faute économique.

— Attendez, monsieur ! m'écriai-je. Le marchand me vendra-t-il ce que je tiens pour le meilleur et le principal ?

— Quoi donc ? fit l'économiste.

— Mais l'odeur, Monsieur, l'odeur ! Respirez : la maison tout entière est embaumée. Comme le monde serait triste sans l'odeur des confitures !

L'économiste, à ces mots, ouvrit des yeux d'herbivore. Je commençais de m'enflammer.

— Ici, Monsieur, lui dis-je, nous faisons nos confitures uniquement pour le parfum. Le reste n'a pas d'importance. Quand les confitures sont faites, eh bien ! Monsieur, nous les jetons.

J'ai dit cela dans un grand mouvement lyrique et pour éblouir le savant. Ce n'est pas tout à fait vrai. Nous mangeons nos confitures, en souvenir de leur parfum.

(Fables de mon jardin)

G. Duhammel

MAMAN

Maman : elle est dans la chambre
comme le soleil du printemps ;
comme le chant
du pinson sur la branche ;
comme le murmure
du poêle un jour de froidure...

Maman : elle est comme le pain
quand on a faim ;
comme l'ombre et le lit
après un jour de peine ;
comme l'eau de la fontaine
dans les lourdes après-midi ;
comme un toit pour l'enfant perdu...

Maman : elle est tout
ce qui est bon, noble et doux.

Vio Martin.

LA GUÊPE ET L'ABEILLE

Une guêpe... une abeille
 Visitaient une treille,
 Se sermonnant un peu
 Oh ! simplement par jeu.
 — Je te trouve bien bonne
 Dit la guêpe, bougonne,
 De fabriquer du miel
 Presque jusqu'à Noël
 Pour ces avarés-nés
 Qui pillent tes ruchers.
 L'insecte à robe brune
 Répondit sans rancune :
 « Amasser mon butin
 Fut toujours mon destin ».
 Fais-tu, quand je travaille,
 Quelque chose qui vaille ?
 Le ton allait monter
 Lorsqu'un vent parfumé
 Fleurant bon la tartine

Sortit d'une cuisine.
 Une minute après
 Nos belles s'empiffraient
 D'exquise confiture ;
 Dame ! quelle aventure !
 Le régal dura peu,
 Car le maître du lieu
 Vit les mouches en fraude,
 Et, d'une chiquenaude
 Fit le plus mauvais sort
 A l'hôte au corset d'or.
 Quant à l'utile avette,
 Il la laissa seulette
 S'abreuver goulûment,
 Sachant pertinemment
 Qu'après quelques semaines,
 Ses jattes seraient pleines
 Du miel doux et ambré
 Qu'elle aurait fabriqué.

G. Perrinjaquet.

FRUITS

A Rosette,
 une noisette,
 à Marise,
 une cerise,
 à Thérèse,
 une belle fraise,
 à Pierrot,
 un abricot,
 à Edouard,
 une grosse poire...
 Et à moi, le dernier,
 tout le reste du panier !

AUTOMNE

L'automne est venu,
 Le grand arbre feuillu,
 Est tout en or.
 Ce matin, dans l'allée,
 Les feuilles sont tombées :
 Il est tout nu !
 Pourquoi quand il fait froid,
 T'es-tu déshabillé
 Beau peuplier ?

Th. Baudet.

EN PLEIN AIR**QUELQUES EXERCICES D'ESSENCE SCOUTE***Chasse au renard à la carte*

Les renards (3 ou 4 garçons) partent avec 5 croquis de la région à parcourir. (Les dessiner d'après la carte pour plus d'exactitude.) Au moyen de ces plans les renards indiqueront leur chemin. Ils cachent dans un rayon de 10 mètres d'un point connu leur premier papier sur lequel ils auront indiqué d'une croix le prochain endroit où ils cacheront un nouveau papier. Ils partent à ce point, y cachent le deuxième croquis avec la nouvelle indication du prochain point où ils se rendent. Le dernier point entouré d'un cercle (sur le 5^{me} papier donc !) indique que les renards sont cachés à proximité.

Les chasseurs partent quelques minutes après et se lancent à la poursuite de leur gibier en recherchant les croquis les uns après les autres.

Exercice d'observation

Il peut très bien se faire au cours de la rentrée en classe après un après-midi de jeux. Le maître pose des questions tout à fait inattendues. Exemples : dans quelle main, le monsieur que nous venons de croiser, portait-il sa canne ? (Il n'en avait point... ce qui n'empêchera pas les uns de répondre droite, et les autres gauche.) — Quelle est la date gravée sur tel monument que nous venons de voir ? — Quelle est la couleur du chapeau de la dame que nous venons de dépasser ? — Quels sont les derniers magasins vus ? — Où se trouve la boîte aux lettres la plus proche ?

On peut donner des points pour se rendre compte qui est le plus observateur.

Reconstitution

A terre, les restes d'un plantureux repas et des habits. C'est au bord de l'eau... pas de baigneurs aux environs ; y aurait-il un noyé ? Rechercher le long de la berge où l'on trouve les marques d'une glissade et un linge... c'est là que le baigneur a glissé et s'est probablement noyé. Que faut-il faire ? Cela peut être toujours utile de savoir qui avertir dans un cas pareil, où se trouve un pulmotor s'il y a respiration artificielle à pratiquer, etc.

Grand jeu

Thème du jeu : une sorcière possédait deux plans, dont la superposition donnait l'emplacement exact d'un trésor fabuleux. Or voici que deux groupes de pionniers ennemis, les Matalobos et les Karamazi, ont réussi à s'emparer chacun d'un plan. Tous deux gardent jalousement le leur et essaient de prendre celui des autres afin de pouvoir ensuite s'emparer du trésor de la sorcière.

Le jeu lui-même : première partie : il s'agit de joindre les deux plans. Pour cela attaquer l'autre groupe de pionniers et défendre celui qui porte dans son groupe le plan. Dès que les deux plans sont réunis par un des groupes : deux coups de sifflet.

Deuxième partie : ceux qui ont réuni les deux plans et trouvé ainsi l'endroit où le trésor est caché, vont le chercher, suivis et espionnés par ceux qui ne l'ont pas, mais sans bataille. Le trésor pris à la sorcière, celle-ci pousse un cri de désespoir (trois coups de sifflet) et il y a de nouveau bataille pour rapporter le trésor au bivouac, l'équipe ne l'ayant pas, essayant de ravir le trésor à ceux qui l'ont.

Règles : les batailles se font avec prise de foulard individuelle : il s'agit de prendre le mouchoir de son adversaire pendu au ceinturon du côté gauche. On considère comme hors de combat celui qui se fait enlever son foulard, même par surprise. Après les trois coups de sifflet les hors combats de la première partie jouent de nouveau.

Classement : 20 points à l'équipe qui réunit les deux plans.

20 points à celle qui rapporte le trésor au bivouac.

4 points par l'homme resté vivant.

J.-J. Dessoulavy.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

Albert Pittet s.a.

Horticulteur - Fleuriste - Grainier

Maison fondée en 1847

Membre Fleurop

271

Lausanne Marterrey 40-46 Tél. 2 85 11

L'Ecole suisse d'Alexandrie (Egypte) cherche comme directeur de l'établissement un

292

Maitre secondaire

âgé de 30 à 35 ans, de langue maternelle française, sachant l'allemand, ayant bonne pratique de l'enseignement, et si possible, déjà dirigé une école.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitæ, photo, copies de certificats et références au Secrétariat des Suisses à l'Etranger, Bundesgasse 36, à Berne.

L'achat de vêtements

Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

Les écoliers du village devraient aussi faire du modelage



Le concours scolaire « Nous modelons » récemment organisé groupait des participants de la ville et de la campagne. Les travaux ont montré combien les enfants de la campagne étaient doués pour le modelage et le plaisir qu'ils y prenaient. C'est si facile de modeler. Nos instructions « Probier einmal! » avec modèles vous expliquent tout. Prix: 50 cts. en timbres poste. Echantillons d'argile à modeler et prix courant gratuits.

E. BODMER & Cie, Poterie, Zurich
Uetlibergstr. 140 Tél. 33 06 55

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

le calcul
l'école active
le travail
manuel

293



ALLO ALLO!

ICI LE

PETIT-NÈGRE

Spécial

$\frac{3}{4}$ GRAS

291

LE MEILLEUR FROMAGE A TARTINER

On trouve encore **L'ARTICLE DE QUALITÉ**

chez PIOTET - MODERN HOUSE

Chemiserie - Cravates - Chapeaux

LAUSANNE Rue de Bourg 14

INSTITUTEURS - INSTITUTRICES

IMEDIA calcule pour vous les moyennes de vos notes et supprime ce travail ennuyeux. Demandez-le à case postale 348 La Chaux-de-Fonds

260

Prix: Fr. 2.10

BON

POUR UN **CATALOGUE GÉNÉRAL** DES

GRANDS MAGASINS **INNOVATION** S. A. LAUSANNE

*Consultez-le
pour tous vos
achats!*

IL VOUS OFFRE UNE SÉLECTION DE PLUS DE

4000 ARTICLES DE QUALITÉ

À DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Nom _____

Adresse _____



**LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**

Bonnard Et Cie S.A.

**nouveautés
Lausanne**



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse et de Liechtenstein contre 75 ct. versés au compte de ch. postaux 111336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910.
Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres. 218

fondue



Moitié-Moitié et vacherin

Café du Jorat

Place de l'Ours. Tél. 2.91.14

M. RASTELLO-MOURET

Croûtes-maison

Salles pour Sociétés

286



**meubles
HEIDER**
S.A. MAÎTRE EBÉNISTE EN 1860
MAISON FONDÉE EN 1860
100% suisse
85 ANS D'EXPÉRIENCE
A LAUSANNE
BEL-AIR-MÉTROPOLE

**CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER**

*Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme*

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

Livraison franco

POMPES FUNÈRES NOUVELLES - LAUSANNE

Toutes formalités

Fournisseur attitré
des palmes à la S. P. V.



RUE CENTRALE 2

TÉLÉPHONE 2.38.68

App. : 2.38.69
2.38.07

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

1937 23 élèves
1941 51 élèves
1945 88 élèves

Maturités. Baccalauréats
Entrée au Gymnase
Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

281

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715



Presque une machine de poche

HERMES
Baby

ne pèse que 3 kg. 750

Prix Fr. 180.- + ICHA

L. Campiche S A 3, Rue Pépinet
LAUSANNE

201

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants! N'attendez pas!**

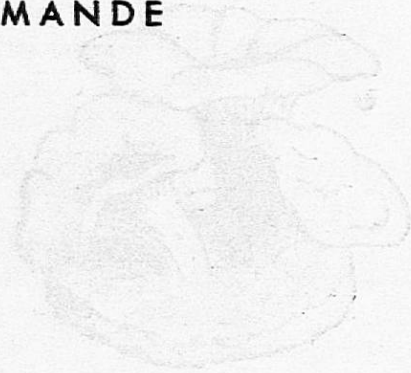
163

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

1937 23 élèves

1941 51 élèves

1945 88 élèves

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

281

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C. F. F.
LAUSANNE Tél. 31715

L'ABC du modelage



C'est ainsi qu'on appelle notre petit cahier « Probier einmal! » contenant des instructions de modelage et des modèles. Même ceux qui savent déjà bien modeler y trouveront maintes suggestions. Envoi contre 50 cts. en timbres-poste. Echantillons d'argile à modeler et prix courant gratuits.

E. BODMER & Cie

Poterie, Zurich, Uetlibergstr. 140.

Tél. 33 06 55

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34. -
«AIRDRESS» Fr. 19.50



Envois à choix

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21, Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

164

LAUSANNE